



**ASSOCIATION ROYALE
DES MÉDECINS DIPLÔMÉS
DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE**

PÉRIODIQUE DEPOSÉ AU BUREAU DE LIEGE X

BULLETIN D'INFORMATION

DE L'A.M.Lg. - N° 382

41^{ème} année - Février 2016



PB-PP
BELGIË(N) - BELGIQUE

N° d'agrément :
P705219

Rédacteur en chef,
éditeur responsable :
Dr Jean GELIN

Boulevard Piercot, 10
4000 **LIEGE**
Tél. 04 223 45 55
Fax. 04 223 38 22

Tous nos bulletins
se trouvent sur notre site
www.amlg.be

Sommaire

Sommaire	Page 2
Editorial du Président :	Page 3
Enseignement de Formation Continue de l'A.M.Lg destiné à tous les médecins : programme « 2015-2016 »	Page 4
Enseignements de Formation Continue : résumés	
EFC du 11/12/15 – Aspects orthopédiques...	Pages 5-6
EFC du 22/01/16 – Le médecin du travail...	Pages 6-8
Prix Gabriel Delrée – A.M.Lg 2016	Pages 9-10
Cours, conférences, activités diverses :	
▪ EPU – ULg – Journées de Mai	Pages 10-11
▪ Espace Universitaire de Liège	Page 11
▪ Union Médicale Huy-Hesbaye-Condroz	Page 12
Service des carrières	Page 12
Activité culturelle : De Salvador à Dali	Page 13
Nos amis disparus	Page 13
In Memoriam : Professeur Albert Galand	Pages 14-15
Divers : Pensez à vos travaux de printemps !	Page 16
Humour	Pages 17-18
Publicités	Pages 19-20

Editorial du Président : « LE NET ». Quelques réflexions...

Comme beaucoup de personnes de ma génération, je suis un nul, tout ce qu'il y a de plus nul, en informatique.

Heureusement, j'ai pu compter sur un petit fils, alors âgé d'environ 10 ans, pour m'initier, me guider et me dépanner dans mes premiers errements.

Et pourtant, il a bien fallu s'y mettre...et s'y remettre, et ce n'est pas fini.

L'informatique évolue vite : chaque année, chaque mois, voire chaque jour apporte son lot de nouveautés, de nouveaux programmes, de nouvelles possibilités.

Ce fut d'abord le stockage d'informations, le courrier, les emails avec les facilités pour les corrections, les mises en page, et pour contacter de nombreux correspondants d'un seul clic.

Les administrations, état, communes, régions, immatriculations, électricité ...s'y sont mises s'offrant parfois quelques « bugs » retentissants de même que les comptabilités, les banques et bien d'autres : impossible d'y échapper.

Les informations, la météo, les reportages nous arrivent à la minute près : les images d'une maison explosée par le gaz, d'un enfant noyé rejeté sur la plage, d'un volcan en éruption, et qui plus est, parfois prises par un simple passant avec son GSM.

Les enfants ne jouent plus aux billes, à la marelle, ils sont fascinés par des jeux électroniques qu'ils ne quittent plus, des adolescents passent deux, trois, quatre ... heures par jour scotchés à leur GSM. Que deviendront-ils ?

Les rapports sociaux sont bouleversés : on ne fait plus connaissance dans la rue, sur la place, au travail, l'internet vous propose des « amis » de partout et de toutes sortes, des réseaux – Facebook, Twitter ...s'étendent sans limites.

L'instruction, les informations vont se chercher sur Wikipédia : les enseignants sont remis en question. La même voix nous dira ce que nous devons manger, à quel régime nous devons nous soumettre, le traitement que nous devons suivre, les médicaments que nous devons prendre.

On pourrait croire que ces masses phénoménales d'informations qui nous arrivent de l'éther, ne sont que du vent !

Que non ! Il faut savoir qu'il y a là derrière, monnaie sonnante et trébuchante : la publicité rapporte !

Il faut savoir que la plus grosse capitalisation boursière qui négocie en milliards d'euros, ce n'est pas la reine d'Angleterre, ce n'est plus Bill Gate, ni Ikea, c'est Google !

Est-ce bon ? Est-ce mauvais ? C'est comme ça !

Décidément, il nous faudra réapprendre l'ART DE VIVRE...

Tous comptes faits, le net rapproche les membres de l'A.M.Lg et augmente son rayonnement.

Enseignement de Formation Continue de l'A.M.Lg Destiné à tous les médecins

Année 2015-2016 - Programme

Salle des Fêtes du Complexe du Barbou
Quai du Barbou, 2 à 4020 - LIEGE

- Vendredi 18 septembre 2015 « Mort inopinée »
Ethique & Economie Dr Jean-Philippe HERMANNE
- Vendredi 16 octobre 2015 « Urgences neurologiques »
Drs Haroun et Zayd JEDIDI
- Vendredi 13 novembre 2015 « L'ostéopathie : le vrai et le faux »
Dr Marco TOMASELLA et Messieurs Robert BASTIN et Geoffrey TOUSSAINT
- Vendredi 11 décembre 2015 « Aspects orthopédiques de la chirurgie rachidienne »
Pr Philippe GILLET
- Vendredi 22 janvier 2016 « Le médecin du travail – que peut-il vous apporter dans la prise en charge de la santé de votre patient ? »
Ethique & Economie Pr Philippe MAIRIAUX et Dr Michel MULLER
- Vendredi 19 février 2016 « Prise en charge de la neuropathie »
Dr Jean-Christophe PHILIPS
- Vendredi 18 mars 2016 « Actualités thérapeutiques en maladie de Parkinson »
Dr Frédérique DEPIERREUX
- Vendredi 15 avril 2016 « Allergies alimentaires courantes »
Dr Hélène SIMONIS

Accréditation : 3 CP sont demandés pour chaque séance.

Entrée gratuite pour les membres.
Une collation sera offerte après chaque séance.



Contacts : A.M.Lg : Tél.04-223.45.55 - E-mail : amlgasbl@gmail.com

Séance organisée par la S.M.C.

- Vendredi 29 avril 2016 « Regards croisés sur la conscience »
Ethique & Economie Prs Steven LAUREYS et Anne-Marie FAYMONVILLE et Monsieur A. JEDIDI

Contacts : S.M.C. : Tél. 04-223.45.55 - E-mail : medicochir@skynet.be

Enseignement de Formation Continue de l'A.M.Lg

Résumés

Séance du vendredi 11 décembre 2015

Aspects orthopédiques de la chirurgie du rachis.

Professeur Philippe GILLET

Chef de Service de chirurgie de l'appareil locomoteur - CHU de Liège

La chirurgie du rachis n'appartient ni à la chirurgie orthopédique, ni à la neurochirurgie, il y a tout simplement des chirurgiens qui s'occupent du rachis. Il est néanmoins vrai que certains aspects de la pathologie rachidienne ont une expression plutôt neurologique ou plutôt « mécanique », même si souvent il y a des symptômes intriqués et que le geste chirurgical, pour autant qu'il se justifie, s'adressera ou plus souvent tentera de s'adresser à l'ensemble.

L'exposé concernera donc les aspects « charpente » de la pathologie rachidienne : douleurs mécaniques, déformations rachidiennes, instabilité rachidienne, arthrodèses et ostéosynthèses, techniques de « non fusion ».

Dans les années 1970, on avait pourtant déjà marché sur la lune et le Concorde existait, les possibilités techniques de stabilisation vertébrale étaient peu satisfaisantes. Précaires, elles ne permettaient pas d'obtenir des corrections de déformations traumatiques ou autres très efficaces, les opérés restaient souvent au lit un certain nombre de semaines ou dans les meilleurs des cas portaient un corset postopératoire pendant plusieurs mois.

Les années 1980 ont vu apparaître une technique d'ostéosynthèse révolutionnaire, permettant de travailler sur le rachis dans les trois plans de l'espace et de se dispenser le plus souvent d'une immobilisation postopératoire complémentaire. Initialement proposée par Cotrel et Dubousset (dont le matériel a inspiré tout ce qui existe maintenant) pour les scolioses, ce concept de fixation a rapidement trouvé sa place dans les autres indications opératoires. L'amélioration technique a malheureusement conduit à croire qu'il existait une solution à presque toute situation pathologique, encourageant les chirurgiens des années 90 et début 2000 à développer un enthousiasme parfois excessif vis-à-vis de la chirurgie, tout particulièrement dans le domaine de la pathologie dégénérative. Notre enthousiasme a été tempéré car le suivi à moyen et plus long terme des patients opérés nous a rappelé qu'une belle radiographie postopératoire ne va pas toujours de pair avec l'indolence et que par ailleurs les arthrodèses s'accompagnent dans un nombre non

négligeable de cas de problèmes à hauteur du segment mobile néo-charnière. Ceci a conduit à une dégradation du résultat obtenu après quelques années et dans les cas les plus sévères à la nécessité d'une réopération.

Ces problèmes ont suscité la recherche de solutions alternatives dites de « non-fusion » : les prothèses discales, les cales interépineuses, les ligamentoplasties postérieures. L'objectivité nous force à admettre que ces techniques ne sont pas encore bien validées et que leur utilisation, souvent chez des patients bénéficiant d'une longue espérance de vie, doit rester prudente. De toutes façons, elles ne s'adressent qu'à des cas ciblés, et non à tous les patients chez qui l'éventualité d'une arthrodeuse serait à discuter.

En résumé, si les indications de stabilisation rachidienne posent peu de problèmes et si les patients bénéficient des progrès techniques de ces trente dernières années dans le domaine des scoliozes, de la traumatologie, de certaines formes d'instabilité vertébrale ; l'indication d'une intervention stabilisatrice ou de non fusion doit se faire avec la plus grande circonspection dans le domaine de la pathologie dégénérative « commune », qui constitue pourtant l'essentiel de la patientèle.

Séance du vendredi 22 janvier 2016

Le médecin du travail – que peut-il vous apporter dans la prise en charge de la santé de votre patient ?

Professeur Philippe MAIRIAUX (ULg) et
Docteur Michel MULLER (spmt-arista)

Après avoir abordé les petits et grands préjugés qu'entretiennent médecins traitants et médecins du travail les uns vis à vis des autres, les orateurs s'efforceront de situer la place qu'occupe actuellement le Médecin du travail dans le système de santé, et envisageront le rôle qu'il pourrait jouer à l'avenir en partenariat avec le médecin traitant du patient.

L'exposé abordera d'abord le cadre légal réglant les activités du médecin du travail, dorénavant appelé « conseiller en prévention – médecin du travail » (CPMT) :

- Missions et tâches qui lui sont dévolues afin d'assurer la promotion et le maintien de la santé des travailleurs, en distinguant les actions possibles aux trois niveaux de la prévention : la prévention primaire par l'adaptation des conditions de travail, prévention secondaire par la détection précoce des maladies professionnelles et prévention tertiaire par la réinsertion professionnelle.

- Bases sur lesquelles il est amené à fonder sa décision relative à l'aptitude au travail d'un travailleur, lors de l'examen médical, et conséquences possibles de cette décision.
- Nature et indications des différents types d'examens médicaux qu'il doit réaliser
- Activités réalisées au jour le jour dans les entreprises
- Conditions d'exercice de son activité professionnelle : secret professionnel, liberté d'action et pouvoir (très limité !) au sein de l'entreprise

Seront ensuite envisagés les différents bénéfices que le CPMT peut apporter en matière de santé aux travailleurs/travailleuses et à leurs médecins traitants :

- Détection d'un problème de santé méconnu du travailleur
- Optimisation des interactions potentielles entre certaines pathologies et leurs modalités thérapeutiques, et telle ou telle modalité de travail (travail de nuit, conduite d'engins, travail en hauteur...)
- Contribution à l'identification d'une origine professionnelle face à un problème de santé évoqué par le patient ; quels indices importants (chronologie des symptômes) recueillir au niveau de l'anamnèse ? Quels sont les éléments de base d'une anamnèse professionnelle ?
- Connaissance d'institutions et procédures médico-sociales particulières

Un dialogue sera proposé aux participants à partir de vignettes cliniques pour deux problématiques de santé très fréquentes et à l'origine d'absences au travail répétées et/ou de longue durée :

- Problématiques psychosociales : stress, burnout, décompensation psychique... ; les modèles explicatifs de Karasek (demand-control-support) et Siegrist (balance efforts-reconnaissance) seront décrits et les stratégies de prévention à mettre en place dans l'entreprise sur les plans collectifs et individuels seront discutées.
- La réintégration au travail de travailleurs souffrant de problèmes musculosquelettiques : les trois défis auxquels se heurtent souvent la réintégration au travail, le rôle des différents acteurs institutionnels (médecin généraliste, médecin-conseil, CPMT) et celui d'autres acteurs souvent oubliés, la dynamique du processus et ses principales étapes, les outils dont le CPMT dispose pour favoriser une réinsertion réussie, et en particulier la « visite de pré-reprise ».

L'exposé envisagera enfin les questions pratiques qui sous-tendent une collaboration accrue entre médecins traitants et médecins du travail :

- Comment se contacter ? comment trouver les coordonnées du CPMT ?
- Où trouver des informations fiables et à jour sur les aspects plus spécialisés de la médecine du travail ? En attendant la mise en ligne prochaine d'un site internet à cet effet, le lien suivant peut s'avérer très utile :

<http://www.emploi.belgique.be/moduleDefault.aspx?id=42442>

A l'issue de cette soirée de dialogue et de formation continue, les praticiens, tant médecins généralistes que spécialistes devraient avoir trouvé réponse à quelques-unes des questions les plus souvent soulevées :

- Le médecin du travail est-il tenu au secret professionnel? Est-il autorisé, dans certaines situations, à donner des informations à l'employeur? Si en tant que médecin traitant je lui communique des informations, ces informations sont-elles ensuite transmises à l'employeur du(de la) patient(e)?
- Quelle aide le médecin du travail peut-il m'apporter si mon patient est confronté au stress, à du harcèlement moral ou sexuel, à la menace d'un burnout, etc. sur son lieu de travail?
- Pour quels problèmes mon/ma patient(e) peut-il demander un rendez-vous avec le médecin du travail?
- Pour les patients souffrant de maladies chroniques (diabète, rhumatismes, mal de dos, cancer, alcoolisme) : comment une concertation peut-elle être mise sur pied entre le(la) patient(e) et son employeur?
- Mon/Ma patient(e) souffrant de douleurs lombaires chroniques peut-il être aidé par une école du dos afin de reprendre le travail ?
- Si, en ma qualité de médecin traitant, je prescris un « travail léger ou allégé », l'employeur du(de la) patient(e) doit-il suivre cet avis? Quelles sont les conséquences possibles pour le maintien de l'emploi si je fais ce type de demande ?
- Le médecin du travail peut-il contrôler que mon(ma) patient(e) est réellement malade si j'ai émis un certificat d'incapacité de travail?
- Le médecin du travail peut-il aider à la reprise du travail même si le(la) patient(e) n'est pas complètement rétabli(e) ou ne se remettra jamais complètement ?

Prix Gabriel Delrée – A.M.Lg 2016

Il y a 35 ans, l'A.M.Lg., désirant récompenser un travail scientifique d'ordre médical réalisé par un de ses membres, a créé un prix annuel dont le montant est actuellement de **2.000 €**.

Voici le palmarès des lauréats dont le travail répondait aux conditions du prix :

1980 (spéc.) :	Dr Jean-Michel FOIDART
1982 (spéc.) :	Dr Jean BOLAND et Pr Raymond LIMET
1983 (gén.) :	Dr Thierry GRISAR
1984 (spéc.) :	Dr André DEMOULIN
1985 (gén.) :	Dr Marcel LECLERCQ
1986 (spéc.) :	Dr Vincent CASTRONOVO
1988 (spéc.) :	Dr Jean JORIS
1990 (spéc.) :	Dr Jacques PIRENNE
1992 (spéc.) :	Dr André SCHEEN
1993 (gén.) :	Dr Luc MAQUOI
1994 (spéc.) :	Dr Jean-Olivier DEFRAIGNE
1995 (gén.) :	Dr Michel CERFONTAINE et Dr Michel MULLER
1998 (spéc.) :	Dr Emile MEURICE
1999 (gén.) :	Dr Fabienne LEMAITRE-LAMBERT
2000 (spéc.) :	Dr Philippe KOLH
2002 (spéc.) :	Dr Thierry DEFECHEREUX
2003 (gén.) :	Dr Stéphane DUVAL
2004 (spéc.) :	Dr Frédéric VAN DEN BRULE
2007 (spéc.) :	Dr Abdourahamane KABA
2009 (spéc.) :	Dr Patrick EMONTS
2010 (gén.) :	Dr Geneviève HEINTZ
2011 (spéc.) :	Dr Régis RADERMECKER
2013 (spéc.) :	Dr Jean-François KAUX
2015 (spéc.) :	Pr Jean-Luc NIZET
2016 (gén.) :	

De préférence, le prix est attribué alternativement à un (ou des) spécialiste(s) et à un (ou des) généraliste(s). Néanmoins, si aucun travail n'est soumis parmi le groupe auquel est préférentiellement attribué le prix ou si les travaux soumis sont jugés de qualité insuffisante, le prix pourra éventuellement être attribué à un membre de l'autre groupe.

Le prix 2016 sera réservé de préférence, à un médecin **généraliste**.

Nous espérons que les candidats seront nombreux et que nous recevrons des travaux

Nous souhaitons que nos jeunes confrères réfléchissent à ce prix, que notre Faculté de Médecine et que les Associations médicales le fassent connaître et incitent des candidats à présenter un travail.

Nous espérons que les candidats seront nombreux et que nous recevrons des travaux de haute qualité. Ceux-ci doivent être déposés à l'A.M.Lg au plus tard, le **vendredi 29 avril 2016, à midi**.

Renseignements : A.M.Lg - Tél. 04-223.45.55. – amlasblg@gmail.com
Voir l'intégralité du règlement sur le site : www.amlg.be

Cours, conférences, activités diverses

EPU.ULg

Amphi Roskam, CHU, Sart-Tilman, Liège

Mardi 23 février 2016, 20H30-22H30

«Le retour précoce de maman et bébé de la maternité : implications pour leur suivi»

Les récentes évolutions réglementaires au sein des maternités imposent un retour précoce à la maison, pour la maman et son bébé. A quoi faut-il être attentif dans la prise en charge à domicile d'une récente accouchée et d'un (tout) nouveau-né ?

Orateurs : Profs. P. Emonts et M. Kalenga

Modérateur : Dr A. Parada

Mardi 22 mars 2016, 20H30-22H30

«La fièvre du mardi soir : chez l'adulte et l'enfant»

- Les troubles de la thermorégulation chez l'enfant, Prof. O. Battisti
- Les convulsions fébriles chez l'enfant : l'enfant à risque, prise en charge et éducation thérapeutique, Prof. J-M. Dubru
- Les états fébriles chez l'adulte, Dr. F. Fripiat

Modérateur : Prof. A. Migeotte

Exposé interactif avec votes par boîtiers électroniques

Mardi 19 avril 2016, 20H30-22H30

«3 questions de Médecine légale»

- Cadre légal actuel de la mise en observation
- Les limites du secret médical

Orateur : Prof. Ph. Boxho

Modérateur : Prof. C. Montrieux

Accréditation en Ethique et Economie

Samedi et dimanche 21 et 22 mai 2016
«14^{èmes} Journées de l'EPU.ULg de la Faculté de Médecine»

Contact : Départ. MG - Mme Hoeters, Tél. 04/366.42.75 -
medgen@ulg.ac.be

**Espace Universitaire de Liège
Module « Sciences et Avenir »**

**Le jeudi de 16 H à 18 H
Auditoire de l'Institut d'Anatomie - Rue de Pitteurs, 20 à Liège**

*Cycle 3 : « L'avenir des pôles : un enjeu géopolitique,
une alarme climatique, des biotopes fragiles à protéger*

18 février 2016

Le traité sur l'Antarctique : une gouvernance originale pour un continent unique. (Annick Wilmotte, ULg)

25 février 2016

La Cryosphère : acteur et enregistreur de notre climat.
(Jean-Louis Tison, ULB)

3 mars 2016

S'adapter pour survivre : la biodiversité terrestre antarctique.
(Annick Wilmotte, ULg)

10 mars 2016

Organismes et molécules venus du froid.
(Charles Gerday, ULg)

17 mars 2016

La richesse de la diversité marine polaire. (Charlotte Chavernans, IRSNB)

24 mars 2016

Les routes du Nord. (Louis le Hardy de Beaulieu, UCL et Académie Royale de Marine de Belgique)

Contact : Franca De Francesch - 04-366.52.87 - E-mail : reseau-amis@ulg.ac.be

Informations sur le site www.ulg.ac.be/CEL et sur le site www.liege.be

Conférences 2015-2016

Jeudi 03/03/2016 20H30

« Nouveautés en Diabétologie »

Dr Bernard JANDRAIN (Endocrinologie CHU Lg)

Jeudi 07/04/2016, 20H30

« Les Fractures de fatigue »

Dr Amélia BARRETO (Médecine nucléaire-CHRH),

Jeudi 12/05/2016, 20H30

« Implication du Généraliste en Hospitalisation de jour »

Dr Audrey PREGALDIEN (Anesthésiologie) et Albino FLORIANI
(Gastro-entérologie) CHRH,

Jeudi 02/06/2016, 20H30

« Evolution du traitement de la Cataracte »

Dr Françoise VAN CAUWENBERGE (Ophtalmologie-CHU-Lg)

CONFÉRENCES DU JEUDI :

Résidence Les Avelines, rue Hubert Parent 1-7, 4520 WANZE

Contact : Dr Pierre THIRION, secrétaire – 085/31.46.62
thirionpierre@me.com

Service des carrières

Le Docteur **Christiane Lejeune**, psychiatre, spécialiste en réadaptation, a le plaisir de vous annoncer l'ouverture d'une nouvelle consultation boulevard Hector Denis, 7, 4000 Liège.
Prise de rendez-vous: 0472 48 76 70.

Activité culturelle de l'A.M.Lg

Samedi 19 mars : De Salvador à Dali

Lieu de RDV : Gare Liège-Guillemins
Heure du RDV : 14 H 30
Prix : 12 € (entrée et audioguide) à verser sur le compte
BE55 0013 6590 0244
Durée : 1 H voire plus

Après Londres, Singapour, Tokyo, l'exposition *De Salvador à Dali* (1904-1989) s'installe à Liège pour y dévoiler l'œuvre artistique, culturelle et intellectuelle de l'artiste espagnol, immergé dans un décor surréaliste.

Artiste très imaginatif et excentrique, Dali manifestait une tendance notable au narcissisme et à la mégalomanie, retenant l'attention du public, tantôt ulcéré, tantôt admiratif... Artiste surréaliste, inventeur de la méthode paranoïaque-critique, il exprime sous de multiples facettes ses thèmes favoris comme la sexualité, le rêve, la religion, Gala sa muse...

Pour assurer une bonne organisation de cette visite, auriez-vous la gentillesse de téléphoner au secrétariat de l'A.M.Lg au 04-223.45.55 afin de vous inscrire ou par mail amlgasbl@gmail.com. Le paiement confirmera votre inscription.

Je me réjouis de vous revoir nombreux.

Jean GELIN.

Nos amis disparus

Nous avons le regret de vous annoncer les décès de nos Confrères...

A leur famille, l'A.M.Lg a présenté ses sentiments de condoléances et de sympathie.

Il s'agit des Docteurs :

- Simone ELIAS (ULg 1951), décédée le 17 décembre 2015
Hautgné, 2 - 4140 - DOLEMBREUX
- Albert GALAND (ULg 1964), décédé le 22 décembre 2015
Route de Strivay, 7 - 4120 - NEUPRE
- Clément HENRION (ULg 1943), décédé le 7 décembre 2015
Rue de Caraman, 91 - 7300 - BOUSSU

Dr Jean GELIN.



PROFESSEUR ALBERT GALAND (1938 - 2015)

Il est difficile de résumer la vie professionnelle d'un homme en quelques minutes, particulièrement lorsqu'on n'a eu le privilège de le côtoyer qu'à partir d'une certaine époque.

Je ne m'étendrai donc pas sur les épisodes qui ont rendu Albert Galand internationalement célèbre dans sa profession, une époque où il invitait pour des congrès prestigieux à Liège les plus grands noms de l'ophtalmologie.

C'est à partir de 1992, année de sa thèse d'Agrégation et année où il devient professeur et chef de service à l'Université de Liège que j'ai appris réellement à le connaître.

Et la première pensée qui me vient à l'esprit pour évoquer Albert Galand est sa relation particulière au travail. Nous savons tous qu'il n'exerçait pas un métier..... il vivait sa passion, passion qui ne le quittera jamais.

Passion pour la cataracte et sa chirurgie, passion pour les implants intraoculaires.

C'est cette passion qui explique certainement les nombreuses innovations qu'il a amenées en ophtalmologie de même que son rôle de pionnier.

Mais bien davantage qu'une technique particulière, toutes les techniques sont faites pour évoluer, ce qui était le plus impressionnant pour tous ceux qui ont eu la chance de le voir opérer était son calme olympien, la maîtrise absolue de chaque geste avant, pendant et après sa réalisation donnant à l'observateur une fausse impression de facilité, la certitude que pendant qu'il opérait, même si une complication ou un cas particulièrement difficile se présentait, il avait acquis une telle expérience qu'il n'y avait jamais de place pour l'imprévu et que tout se terminerait

de toute façon très bien ponctué par son invariable « vous pouvez réveiller tout carrément ».

Un deuxième aspect qui nous avait, à l'époque, tous frappés était sa façon de gérer son service au sein d'un hôpital public quelque peu sclérosé et victime d'une certaine lourdeur administrative et organisationnelle, en y instaurant une dynamique nettement plus proche des centres privés.

Je ne peux citer ici tous les exemples de ces petites révolutions, je pense aux horaires de travail, aux consultations du soir ou du samedi matin, à l'instauration du système de gardes sur place, à toutes ses collaboratrices en principe chargées de seconder sa secrétaire dévouée Christiane Fanchamps, mais aussi aux révolutions en terme de récompense pour le travail accompli, au système de récupération, à notre premier congrès offert à Chicago pour l'Académie Américaine, au portefeuille en cuir et à l'attention qu'il contenait destiné à chaque membre du service, aux encouragements à découvrir ce qui se fait ailleurs.

Mais à la longue, un hôpital public demeure néanmoins un os dur à croquer, et je pense que ceci explique pour une bonne part la poursuite de ses activités après 2004 dans un centre dont lui seul était enfin l'unique créateur et seul maître à bord.

Je ne pense pas que les mots passion et dynamisme puissent suffire à définir l'homme qu'a été Albert Galand, et j'aurais aimé y rajouter quelques qualificatifs.

Compassion, compassion pour ses patients lorsque les choses allaient mal, lorsqu'il n'y avait plus rien à faire ou à espérer, lorsque tout avait été tenté sans succès.

Retenue, retenue envers certains confrères moins adroits que je ne l'ai jamais entendu publiquement critiquer.

Disponibilité enfin pour nous ses collaborateurs, lorsque nous avions un ennui professionnel ou même privé, il était toujours accessible.

Aujourd'hui la vie ne s'arrête pas.

Albert Galand nous quitte, mais son œuvre se poursuit grâce à l'enseignement, au savoir et à l'organisation qu'il nous a volontairement transmis.

Notre soutien et nos pensées accompagnent son épouse Hafida et tous ses enfants auxquels je présente,

au nom du service d'ophtalmologie de l'Université de Liège,

au nom de tous ses élèves

au nom de toute la communauté ophtalmologique nationale et internationale, avec la plus grande solennité, nos condoléances les plus sincères.

Jean-Marie Rakic, le 28 décembre 2015.

Divers
Pensez à vos travaux du printemps...

Gérald MEERT

Spécialiste de l'abattage et de l'élagage à Liège



En tant que spécialiste, confiez-moi votre projet en toute quiétude.

Équipé de matériels performants, je vous propose un travail compétitif et de qualité.

Vous désirez un devis gratuit pour un projet concret ?

Contactez-moi !

Vous découvrirez rapidement mes tarifs avantageux, mes meilleurs délais et ce, pour votre plus grande satisfaction, du début jusqu'à la fin des travaux.

Organisé et régulier, je vous propose également un programme d'entretien régulier des abords de votre habitation.

Tout à votre écoute !

Contact : 0496 / 147 497

Humour

Grand-mère !

La grand-mère, la mère et la fille sont à la maison quand soudain la porte vole en éclats.

Un voleur se précipite à l'intérieur...

Le voleur : Tout le monde se couche à terre !

La fille : Ma grand-mère également ?

Le voleur : Quand je dis tout le monde, c'est tout le monde.

Le voleur : Bon, à présent déshabillez-vous toutes !

La fille : Ma grand-mère aussi ?

Le voleur : Quand je dis tout le monde, c'est tout le monde.

Le voleur : Bon, maintenant je vais toutes vous ligoter !

La fille : Ma grand-mère aussi ?

Le voleur : Quand je dis tout le monde, c'est tout le monde.

Le voleur : Très bien ! Je vais maintenant toutes vous violer !

La fille : Ma grand-mère aussi ?

La grand-mère : Quand monsieur dit tout le monde, c'est tout le monde !!!

Deux musiciens bavardent...

Dans un club de trompettistes, deux musiciens bavardent (un Brugeois et un Liégeois).

Tous les deux sont fiers de leur talent...

Le Brugeois dit :

- Il y a quinze jours, j'ai joué un concerto dans la Cathédrale de Bruges devant 6.000 personnes ! J'ai tellement bien joué que j'ai fait pleurer la Vierge Marie.

Le Liégeois réfléchit, puis répond :

- Moi, la semaine dernière, j'ai joué devant plus de 10.000 personnes;

c'était à la Cathédrale de Liège et à un moment j'ai vu Jésus se décrocher de la croix et venir vers moi.

Alors là, je me suis arrêté de jouer, et dans un silence de mort, il s'est approché de moi et m'a dit :

- Mon fils, je te préviens, tu as intérêt à bien jouer !

Surpris je lui dis :

- Mais oui Seigneur ! Mais pourquoi tu me dis cela ?

Et il m'a répondu :

- Parce-que la semaine dernière, lors d'un concert à la Cathédrale de Bruges, il y a un petit Brugeois prétentieux qui a tellement mal joué... qu'il a fait pleurer ma mère !

Nestor, 81 ans, débute en informatique...

Windows 7 : Introduisez votre mot de passe.

Nestor : Chou

Windows 7 : Désolé, le mot de passe doit contenir au moins 10 caractères.

Nestor : chou-fleur

Windows 7 : Désolé, le mot de passe doit contenir au moins un chiffre.

Nestor : 1 chou-fleur

Windows 7 : Désolé, le mot de passe ne peut pas comporter d'espace.

Nestor : 50foutuschoux-fleurs

Windows 7 : Désolé, le mot de passe doit comporter au moins une majuscule

Nestor : 50FOUTUSchoux-fleurs

Windows 7 : Désolé, le mot de passe ne peut pas contenir de majuscules successives

Nestor : 50FouTusChoux-fleursdemerde !

Windows 7 : Désolé, le mot de passe ne peut pas contenir de signe de ponctuation.

Nestor :

50FoutusChoux-Fleurs-de-merde-que-tu-peux-te-foutre-où-je-pense-si-c'est-pas-bon

Windows 7 : Désolé, ce mot de passe est déjà attribué !

Le bonheur, c'est de ne rien laisser au hasard

Planifiez votre bonheur financier

Avez-vous déjà réfléchi à votre avenir financier ? Le plus tôt sera le mieux si vous êtes convaincu que « la chance est un hasard et le bonheur une vocation ». Nos experts vous aident à mettre sur pied un plan financier équilibré qui tient compte de vos revenus, votre patrimoine, votre pension et votre succession. Prenez rendez-vous sans tarder avec votre expert Optima via www.optima.be.

Ne demandez pas des conseils, mais exigez un plan.



49g CO² / KM
100 % déductible en société



HYBRIDES RECHARGEABLES LES PERFORMANCES SANS COMPROMIS

Et si vous pouviez bénéficier à la fois des avantages d'un moteur électrique et d'un moteur ordinaire ? La technologie hybride rechargeable de Volvo, une première mondiale, vous offre le meilleur des deux systèmes : une consommation parfaitement maîtrisée, de très faibles émissions et d'excellentes performances.

Plaisir de conduire garanti avec la Volvo XC90 T8. Vous avez en effet le choix entre 4 modes de conduite et vous pouvez les sélectionner en toute facilité pour disposer de la puissance dont vous avez besoin. Réservez un essai et laissez-vous séduire par cette voiture hybride unique à transmission intégrale.

LA VOLVO XC90 T8

2,1 L/100 KM | 49 G CO₂ /KM

Reiff s.a.

Rue Mitoyenne 353, 4840 WELKENRAEDT

Rue de Mangombroux 373, 4800 Verviers

Tél.: 087/89.95.00

Tél.: 087/46.80.20

reiffw@reiff.be

reiffv@reiff.be